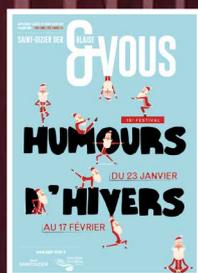


MAGAZINE INTERCOMMUNAL DE LA VILLE  
ET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
ST-DIZIER DER & BLAISE 0497 10001 FEV. 121

SAINT-DIZIER DER & BLAISE

# MAG

## BORDS DE MARNE : PLACE AUX LOISIRS



SUPPLÉMENT  
LOISIRS

[www.saint-dizier.fr](http://www.saint-dizier.fr)

Ville de  
**SAINTDIZIER**



Saint-Dizier  
Der & Blaise  
Agglomération

# Désirez SAINT-DIZIER

CONSOMMEZ BRAGARD

L'achat local fait vivre  
nos commerçants et nos artisans

# AU SOMMAIRE



CHÈRES LECTRICES,  
CHERS LECTEURS,

**A** l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vous présenter, ainsi que l'ensemble des élus de la Ville de Saint-Dizier et de l'Agglomération, mes vœux les plus chaleureux.

Cette année 2020 fut difficile, mais nous nous sommes battus et avons traversé ensemble ces épreuves. Malgré la Covid, nous avons voulu préserver ce lien humain et solidaire, si précieux, dans notre ville.

C'est dans cet esprit combatif que nous avons réussi à maintenir notre traditionnel marché de Noël, qui a contribué à raviver la magie des fêtes de fin d'année.

C'est toujours dans cet esprit que, ces derniers mois, la Ville et l'Agglomération ont tout fait pour maintenir un service de qualité pour tous les publics. Saint-Dizier, Der et Blaise Mag met l'accent dans son dossier sur le développement des outils numériques au service de la culture et du lien social. Cette édition évoque aussi les actions mises en place par les collectivités pour encourager l'achat local en soutenant le commerce et l'artisanat. Je veux également saluer les élans de solidarité collectifs et individuels qui se sont manifestés et qui ont apporté aide et soutien à ceux qui en ont besoin. Du fond du cœur, merci pour votre générosité.

C'est encore dans cet esprit combatif que nous voulons garder le cap de nos ambitions pour le territoire, en continuant à favoriser son rayonnement pour cette nouvelle année. Vous découvrirez dans ce Mag les futurs aménagements des Berges de Marne, à Saint-Dizier. Lancés en décembre dernier, ceux-ci prévoient l'installation d'équipements de détente, loisirs et sportifs, faisant de ce secteur un lieu où il fait bon se promener et se divertir. Enfin, saluons l'action de La Porte-du-Der et de Wassy, qui ont été sélectionnées par le programme Petites villes de demain, visant à renforcer leur dynamisme.

Je vous renouvelle mes vœux, et ceux de tous les élus, pour que 2021 soit l'année du renouveau, de la réussite et de l'épanouissement personnel et professionnel de chacun !

**Quentin Brière,**  
Maire de Saint-Dizier,  
Président de la Communauté  
d'agglomération Saint-Dizier, Der &  
Blaise

## 4 | RETOUR EN IMAGES

### 5 | RETOUR SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

### S'INFORMER

#### 6 | EN BREF

6 | Agrément de centre social pour le CSC

7 | Début de commercialisation pour la fibre

8 | Site de l'ancien hôpital : une nouvelle offre de logements

8 | Wassy étoffe son offre de soins

### 9 | DÉCOUVRIR

> Grue cendrée : escale au Lac du Der

### 10 | VIVRE ENSEMBLE

> Ensemble, partageons la route

### 11 | À LA UNE

LES SERVICES S'ADAPTENT À LA CRISE

## 14 | GROS PLAN

BORDS DE MARNE : PLACE AUX LOISIRS

### ENTREPRENDRE

16 | Champ'Yonne : des champignons au naturel

17 | Saint-Dizier et l'Agglomération se mobilisent pour leurs commerces

18 | Bois l'Abbesse : projet de modernisation et blanchisserie

18 | Starting point, poursuivre malgré tout

### 19 | SILLONNER

> Montier-en-Der, petite ville de demain

### PARTAGER

20 | Un club canin qui a du chien

20 | Une association pour les jeunes à Villiers-en-Lieu

21 | La Banque alimentaire, une chaîne logistique et solidaire

### 21 | EN BREF

### CONNAÎTRE

22 | Record officiel pour Clara Mougenot

22 | Échéances électorales 2021, s'inscrire sur les listes électorales

22 | Décès de Christian Dubois et de Serge Chrétiennot

23 | De nouvelles pièces pour le Musée de Saint-Dizier

23 | Attribution de bourses municipales à Saint-Dizier

23 | Marché couvert de Saint-Dizier : les travaux continuent !

Magazine d'information de la Ville de Saint-Dizier et de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise  
Service Communication de la Ville de Saint-Dizier - Hôtel de ville CS 80386 - 52115 Saint-Dizier Cedex  
Tél. : 03 25 07 31 52 - Fax : 03 25 05 06 61 - Internet : [www.saint-dizier.fr](http://www.saint-dizier.fr)

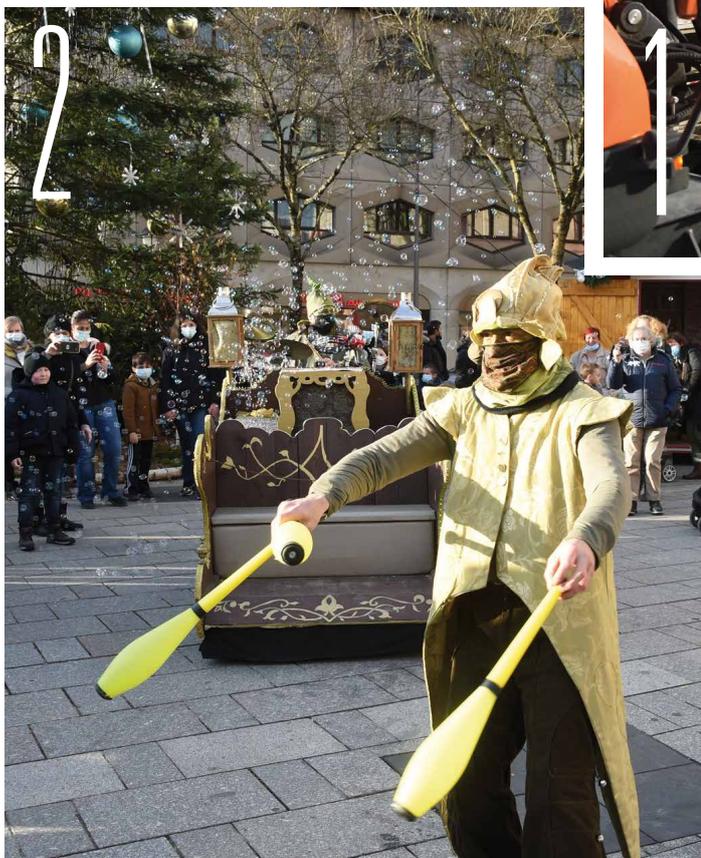
Directeur de la publication : Virginia Clausse - Co-directeur de la publication : Laurent Gouverneur - Ont collaboré à ce numéro : Annie Braux, Nadia Chompret, Angélique Gillot, Pauline Gruson, Estelle Lepoix, Solène Ménissier, Pierre Renaud - Conception graphique et mise en page : Archiduchesse et l'Atelier b. - Imprimerie : Imprimerie de Compiègne - Tirage : 28 915 exemplaires - n° ISSN : 2260 - 2623 - Crédits photos (hors mentions spécifiques) : © Ville de Saint-Dizier, service Communication : E. Colin.

**1** Dernière étape à la transformation du Quai Lamartine, la **plantation des arbres** a été effectuée à l'automne dernier. Ils seront au nombre de 139 sur le Quai.



**2** La Ville de Saint-Dizier a organisé quelques déambulations au mois de décembre pour maintenir la féerie de Noël.

Saint Nicolas a salué les passants lors d'un parcours en ville. Ici, les Fanfarfadets ont déambulé pour le plaisir des petits et des grands.



**4** Six femmes ont suivi le **chantier pédagogique « Femmes bricoleuses et autonomes »** proposé par l'AFPA, en partenariat avec la Communauté d'agglomération. Après plusieurs séances théoriques, sous la houlette de leur formateur, elles ont rénové une pièce au Centre socioculturel à Saint-Dizier durant une semaine.



**3** La place de l'Hôtel de Ville et du Théâtre ont revêtu leurs habits de lumière. En plus du sapin et traditionnelles illuminations, **des scènes enchantées ont pris place aux balcons des deux édifices, sous les Petites Halles, dans les vitrines et autour du marché de Noël.**



## Les comptes qui comptent

Lieu « instagramable » par excellence, l'Abbaye de Trois Fontaines nous gratifie de nouveaux clichés en toutes saisons.



Le Petit Paris devenu bar culturel propose également des brunchs qui paraissent très appétissants !



L'Office de Tourisme du Lac du Der nous fait (re)découvrir notre territoire, sa faune et sa flore, par photo interposée.



## Et que ça tweet !



La « classe archéo » du collège Anne Frank partage en ligne son quotidien dont l'Inrap se fait souvent le relais sur Twitter !



## L'actu du territoire

Suivi par plus de 15 000 abonnés, le compte Facebook de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Dizier vous informe chaque jour de l'actualité du territoire.



## EN BREF

**CALENDRIER 2021 DES SORTIES ET SÉJOURS SÉNIORS**

Le CCAS permet aux séniors dès 50 ans, résidant à Saint-Dizier, de profiter de sorties et séjours aux destinations variées et à des tarifs préférentiels. Ouverture des inscriptions préalables le lundi 18 janvier, dès 12h, en laissant sur le répondeur : nom, prénom, coordonnées téléphoniques, nombre de personnes à inscrire. Un agent rappellera pour fixer un rendez-vous.

**Centre Communal d'Action Sociale - Espace Séniors :**  
03 25 96 09 33

**RETRAIT DES SACS DU TRI SÉLECTIF**

Le retrait des sacs de tri jaunes et bleus, pour l'habitat individuel, a lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, à l'accueil de la Cité administrative à Saint-Dizier. Le SMICTOM assure une permanence le mercredi après-midi pour répondre aux questions liées au tri sélectif et à la collecte et traitement des déchets.

**Accueil Cité administrative :**  
03 25 07 79 50

**NOUVEAUX ÉLUS À ALLICHAMPS ET WASSY**

Les communes d'Allichamps et de Wassy sont dotées depuis octobre dernier d'un nouveau conseil municipal avec à leur tête en tant que maires respectifs Pascale Bellier et Jean-Alain Charpentier. Bienvenue aux nouvelles équipes municipales.

# Agrément de centre social pour le CSC

Le Centre socioculturel (CSC) à Saint-Dizier a élaboré depuis plus d'un an son projet social, sésame pour obtenir l'agrément de centre social et légitimer son rôle sur le territoire. Au terme d'une démarche participative et partenariale, le projet social inscrit les axes de travail prioritaires du Centre socioculturel.

La Ville de Saint-Dizier a entrepris d'inscrire l'établissement dans le cadre défini par la Charte des Centres Sociaux et Socioculturels en France, afin qu'il soit « un foyer d'initiatives porté par des habitants appuyés par des professionnels, capables de mettre en œuvre un projet de développement social pour la population. »

En novembre 2019, l'élaboration d'un projet social a donc débuté, avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et l'accompagnement de la Scop Accolades (spécialisée dans les démarches participatives). Près d'un an a été nécessaire pour aboutir à la rédaction du projet social, dans

l'objectif d'obtenir l'agrément de centre social. « Cet agrément nous permettra d'asseoir le rôle social du CSC, d'une part, et de rechercher des financements d'autre part » précise Mokhtar Kahlal, adjoint à la Vie associative, aux sports et à la jeunesse. La parole des habitants et des partenaires a été recueillie.

« *Ces phases de concertation étaient essentielles pour définir des axes de travail qui répondront réellement aux attentes des habitants* » poursuit-il.

Ce travail de longue haleine a été présenté à la CAF en fin d'année 2020. L'agrément de centre social devrait être délivré dans les prochaines semaines.

## Des orientations prioritaires

- > Dynamiser le réseau des partenaires et des acteurs de l'animation de la vie sociale.
- > Favoriser le recueil des besoins des habitants par des personnes qualifiées, et mettre en œuvre des actions pour y répondre.
- > Rompre l'isolement des personnes identifiées sur le quartier du Vert-Bois.
- > Améliorer l'image du quartier afin qu'il soit ouvert à tous et que ses habitants en soient les ambassadeurs.
- > Asseoir le rôle du CSC comme lieu d'accueil et d'écoute, et comme catalyseur des initiatives des habitants.
- > Faire du CSC un acteur incontournable de la parentalité.
- > Développer la participation et l'implication des habitants dans la vie de leur quartier.
- > Développer la fonction de centre de ressources et de formation du CSC.



## Début de commercialisation pour la fibre

Attendue de longue date sur le territoire, la commercialisation de l'internet haut-débit via la fibre optique a débuté l'automne dernier dans certaines communes de l'Agglomération. Les particuliers verront ainsi la vitesse de leur connexion internet multipliée par 100 ou plus selon leur secteur.

**F**TTH, derrière cet anagramme anglophone (ndlr : « Fiber to the Home ») se cache le nom technique de l'internet très haut débit pour les particuliers, autrement dit « la fibre ». Destinée à remplacer l'ADSL, la fibre optique ne pouvait toutefois pas s'appuyer sur le réseau en cuivre existant. Il a donc fallu bâtir entièrement un nouveau réseau dans chaque commune, chaque quartier, chaque rue. Ces dernières années, on a ainsi pu voir fleurir à plusieurs coins de rues des armoires destinées à accueillir la fibre.

Mais la pose de ces dernières n'est que la première étape du raccordement. Une étape qui peut sembler longue dans la mesure où l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques) impose un délai de trois mois pour laisser le temps à chaque opérateur de se positionner. À noter que le premier confinement avait ralenti l'avancée des travaux.

Sur le territoire de la Communauté

d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise, deux entités sont chargées du déploiement de la fibre : Orange, l'opérateur historique, et Losange, qui dépend de la Région Grand Est. Pour savoir lequel est à pied d'œuvre dans votre commune, le Conseil régional met à votre disposition une page internet dédiée : <https://www.grandest.fr/la-fibre/>

Des boîtiers pouvant accueillir plusieurs logements sont ensuite disséminés dans chaque quartier dans l'attente d'un raccordement. C'est cette deuxième étape qui rend éligible ou non votre domicile à la fibre optique. Ces relais sont soit installés sous la voirie dans le cas d'un réseau enfoui, soit posés sur la façade d'une habitation dans le cas d'un réseau aérien.

Une fois ce boîtier en place, il est possible de prendre contact avec un opérateur pour demander le raccordement de votre domicile au très haut débit. Contrairement aux idées

reçues, aucun opérateur ne bénéficie de période d'exclusivité. Pour savoir si votre logement est éligible au très haut débit, il vous suffit de consulter cette carte remise à jour très régulièrement : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Un technicien se présente alors à votre habitation pour analyser l'état de la gaine qui relie votre domicile au point d'accès dans la rue. Si celle-ci est en bon état, il peut alors procéder à l'installation, dans le cas contraire, c'est le propriétaire de la maison ou de l'immeuble qui doit, à ses frais, nettoyer cette gaine ou en faire installer une nouvelle.

Les opérateurs proposent à la commercialisation des débits théoriques entre 1 000 et 2 000 Mb/s, loin des 1 à 20 Mb/s de l'ADSL. Ils nous l'assurent, ce nouveau réseau est construit pour durer et devrait dépasser la longévité du réseau de cuivre.

# Site de l'ancien hôpital : une nouvelle offre de logements



Imaginé par Carme Pinós, ces 4 bâtiments pourront accueillir 96 logements collectifs locatifs.

Les travaux de réhabilitation en zone résidentielle comprennent la réalisation de plus de 200 logements et d'un pôle tertiaire. Point sur situation d'un projet qui contribue au dynamisme de Saint-Dizier.

Suite à la vente de l'ancien hôpital par le centre hospitalier en 2009, Plurial Novilia (anciennement Effort Rémois) avait été retenu pour réaliser un projet de reconversion du site. **L'objectif est de construire 166 logements collectifs et 37 maisons individuelles en location, et ce, sur une surface habitable de 12 885 m<sup>2</sup>.** Cette reconversion a été confiée à 4 architectes : Carme Pinós, Beguin & Machinni, Jean-Michel Jacquet et RTR.

En 2017, les travaux des 37 maisons individuelles se sont terminés. Actuellement, plusieurs chantiers sont en cours au sein de la Chapelle, où 24 logements seront livrés fin 2021. Il est également prévu d'aménager un centre de santé médical au rez-de-chaussée. Côté Marne, 4 bâtiments de 96 logements verront le jour en 2022. Ensuite, les travaux de 2 nouveaux bâtiments de 46 logements face à la Chapelle, débuteront en 2022.

Chaque architecte intervient directement sur le projet. Les travaux ont en moyenne un coût de l'ordre de 100 000 € hors taxe par logement. Les dates de livraison des opérations peuvent évoluer et dépendront de l'avancement des travaux. Plus d'informations auprès de Plurial Novilia.

# Wassy étoffe son offre de soins

Une maison de santé pluridisciplinaire ouvrira très prochainement à Wassy. Elle confortera l'offre de soins aux habitants du bassin de vie en créant des conditions d'accueil favorables aux praticiens.

À Wassy, la maison de santé pluridisciplinaire est en voie d'achèvement, pour une ouverture prévue au printemps. L'étude de projet initiée en 2013 par la municipalité avait associé les professionnels intéressés au groupe de réflexion. Leur adhésion a été déterminante pour acter la décision et définir le lieu d'implantation du futur équipement. **Le choix s'est porté sur la maison Chalot, habitation sur 2 niveaux et sa grange à l'arrière du Temple, idéalement situées en centre-ville.** Le cabinet d'architecte Martin, à Joinville, qui est déjà intervenu sur des

concepts similaires, s'est vu confier la maîtrise d'œuvre. La démolition et le gros œuvre ont été réalisés sur la condition des Bâtiments de France que l'authenticité de la façade soit conservée. Les nouveaux locaux offrent une surface aménagée de 892 m<sup>2</sup> répondant à l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) et aux exigences des praticiens positionnés sur le projet. Au rez-de-chaussée sont situés l'accueil, un cabinet d'infirmières, 3 généralistes et un bureau vacant pour les consultations avancées. L'étage est réservé au laboratoire de prélèvements, l'espace

de stockage, la salle de convivialité. Le dernier étage dispose de 2 studios pour loger le personnel médical temporaire ou de permanence, il accueillera également un second cabinet infirmier. L'espace de kinésithérapie en annexe occupe l'ancienne grange. La réalisation s'élève à 2 005 000 € HT subventionnés à hauteur de 80 %. Cet équipement municipal optimise l'accès aux soins des habitants du territoire et solutionne l'installation de nouveaux médecins en zone dite de désert médical.



Des locaux totalement réaménagés et dédiés à la santé prennent place dans le cœur historique.



Les grues migrent 2 fois dans l'année.

## Grue cendrée : escale au Lac du Der

On l'entend souvent avant même de l'apercevoir... La Grue cendrée traverse notre territoire 2 fois dans l'année et souvent s'y arrête avant de rejoindre ses quartiers d'hiver. Pause de quelques jours ou de plusieurs mois, la Grue cendrée fait partie de notre patrimoine naturel. Présentation d'un oiseau emblématique.

Jusqu'à 2,40 mètres d'envergure, 1,20 mètre de hauteur, un poids de 4 à 6 kg, les Grues cendrées sont des oiseaux majestueux au cri très reconnaissable. « Dès l'arrivée de la saison froide, elles quittent le lieu où elles nichent (Allemagne du Nord, Suède, Finlande) par milliers pour rejoindre les contrées plus chaudes du Sud de l'Europe. », explique Aurélien Deschatres, chargé de mission à la LPO Champagne-Ardenne. Sur leur route, au bout de 12h de vol ininterrompu, certaines font une pause au Lac du Der, d'autres poursuivent leur chemin jusqu'en Aquitaine, si le temps est favorable, enchainant ainsi 24h de vol. 350 000 à 400 000 individus traversent ainsi la France chaque année et se répartissent sur différents sites. Le Lac du Der est l'un de ces lieux d'accueil. Environ 10 000 grues y passent l'hiver, 20 000 en Champagne-Ardenne. Elles y trouvent la sécurité avec des îlots et des vasières lorsque celui-ci est vide, de la nourriture et des températures clémentes. « Chaque matin à partir

*du lever du jour, un vrai balai se met en place avec l'envol sur un laps de temps très court de milliers de grues qui partent à la recherche de nourriture. Le soir, le retour, est plus échelonné. Le vol en V des grues est très reconnaissable et s'explique par diverses raisons : aérodynamisme, moins énergivore, permet de voler de nuit sans se percuter... j'encourage chacun à aller admirer ce remarquable spectacle », s'émerveille Aurélien Deschatres. « Le couple de grues est fusionnel tout au long de sa vie et voyage avec son jeune. À la fin de l'hiver, les couples font le voyage inverse et retournent dans les pays nordiques pour s'accoupler. », poursuit-il.*

La Grue cendrée et les oiseaux en général sont un formidable atout touristique pour le territoire et font le bonheur des amoureux de la nature et des ornithologues.

### LA LPO AUX AGUETS

La Ligue de Protection des Oiseaux

Champagne-Ardenne suit particulièrement les populations de grues qui traversent et s'arrêtent sur notre territoire. Elle effectue des opérations de comptage, veille au respect des règles de protection sur le lac. 15 salariés travaillent au sein de cette association militante sur le site de Der Nature à Outines. Les groupes locaux de l'association, dont l'un est situé à Éclaron, apportent leur soutien. Une trentaine de bénévoles participent à différentes actions et comptent notamment le nombre de grues cendrées sur le lac chaque dimanche d'octobre à mars. « Nous essayons également d'inclure le grand public dans une démarche de science participative. », termine Aurélien Deschatres.

### PLUS D'INFORMATIONS >>>

LPO, Der nature Ferme des Grands Parts  
D13, 51290 OUTINES  
Tél. : 03 26 72 54 47  
ou sur [www.Champagne-ardenne.lpo.fr](http://www.Champagne-ardenne.lpo.fr)



Respect mutuel et courtoisie : 2 qualités principales des usagers.

CR : ANNIE BRAUX

## Ensemble, partageons la route

En ville, les nombreux modes de déplacement rendent parfois la cohabitation difficile entre usagers, notamment les plus vulnérables. Pour rendre l'espace public sécurisant ou sécurisé chacun se doit de respecter les règles du Code de la route et rester vigilant à l'autre.

**Les piétons** étant sans protection, ils s'exposent directement au danger d'où l'importance d'être visibles en portant des vêtements clairs et de nuit, d'être idéalement équipés d'un brassard réfléchissant ou encore d'une lampe frontale et d'un gilet fluorescent, de circuler sur le trottoir, traverser la rue sur les passages réservés en respectant la signalisation (cependant ils restent prioritaires en dehors des clous - seulement en zone piétonne ou semi-piétonne). En l'absence de trottoir, il est préférable de marcher sur le côté gauche de la chaussée. Les oreillettes, téléphones sont proscrits pour rester attentif à l'environnement de la rue : obstacles au sol, bruit, voies de bus, pistes cyclables...

**Les utilisateurs de rollers, skateboard, trottinette (sans moteur), les fauteuils roulants** sont associés aux piétons et doivent rouler sur le trottoir.

**Les scooters électriques pour personnes à mobilité réduite et sénior, les segways**, sont assimilés à des conducteurs. Ils doivent circuler sur la chaussée et à ce titre être visibles de jour comme de nuit et être équipés d'un éclairage suffisant et réglementaire.

**Les cyclistes** ont l'obligation d'em-

prunter les bandes et pistes cyclables dans le sens de circulation, sinon rouler sur le côté droit de la chaussée en restant dans le champ de vision des automobilistes. Les enfants de moins de 8 ans peuvent circuler sur les trottoirs. Sur trottoir ou sur chaussée, ils ont toutefois l'obligation de porter un casque jusqu'à l'âge de 12 ans. De nuit comme de jour, il est indispensable de porter des vêtements clairs. Le vélo doit être équipé de dispositifs réfléchissants orange sur les rayons et pédales, d'un feu blanc à l'avant et rouge à l'arrière, indispensables pour être vu de nuit ou lorsque la visibilité est réduite par mauvais temps.

**Les utilisateurs de trottinette électrique** sont tenus de rouler sur les pistes et bandes cyclables ou dans le cas contraire sur la chaussée. Le conducteur a 8 ans minimum (port du casque obligatoire jusque 12 ans). Leur vitesse ne doit pas excéder 25 km/h. Les règles de visibilité sont identiques à celle des cyclistes.

**Les conducteurs de motos et scooters** sont vulnérables en situation d'urgence car le freinage présente des risques de perte de contrôle et d'adhérence de l'engin. Ils doivent anticiper les

risques et maintenir les distances de sécurité avec les autres usagers. Le port du casque correctement attaché est obligatoire pour tout conducteur ou passager d'un deux roues motorisé. Le port de gants certifiés est également obligatoire.

**Les automobilistes** doivent adapter leur vitesse en fonction des usagers rencontrés, du lieu traversé et des conditions climatiques. En zone urbaine ils ont à veiller aux traversées imprévisibles des piétons (enfants, personnes âgées) ou d'un animal, les ouvertures inopinées de portières et descentes de véhicules, le dépassement des deux-roues... Les conducteurs sont tenus à l'entretien régulier de leur véhicule (état des systèmes d'éclairage et de freinage) et au contrôle technique. La gêne occasionnée par le stationnement illicite d'un véhicule sur le trottoir, arrêt de bus, passage piétons bande et piste cyclable peut exposer les autres usagers au danger.



Les conférences du jeudi ont pu se tenir en direct sur Facebook malgré le reconfinement.

# Les services s'adaptent à la crise

Avec l'expérience du premier confinement, les services de la Ville de Saint-Dizier et de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise ont su s'adapter rapidement au second confinement instauré en novembre dernier, notamment grâce aux outils numériques et une certaine dose de créativité.

Si la continuité de service public a pu être assurée par les pôles administratifs et techniques, les établissements culturels, bien que fermés au public, ont pu poursuivre leurs missions en s'appuyant sur les outils numériques et en faisant preuve d'inventivité. De la retransmission en direct des conseils municipaux et communautaires aux diffusions de conférences, en passant par une utilisation accrue des réseaux sociaux, les services publics du territoire ont

tout mis en œuvre pour maintenir le lien avec les citoyens. En novembre et décembre, les « lives » ont totalisé : 8 heures de vidéos et 50 000 vues dont 20 000 pour la seule installation du sapin de Noël de Saint-Dizier devant l'Hôtel de Ville. Face à un tel engouement, certaines de ces retransmissions mises en place en raison de la crise sanitaire vont se maintenir même après celle-ci.

« Certaines retransmissions en direct se poursuivront même après la crise sanitaire. »



Quentin Brière, maire de Saint-Dizier et président de l'Agglomération, en direct sur les réseaux, accompagné de Laurent Gouverneur, 1<sup>er</sup> vice-président de l'Agglomération et Virginia Clausse, adjointe à la communication et aux solidarités.

## DES CONSEILS MUNICIPAUX ET INTERCOMMUNAUX RETRANSMIS EN DIRECT

En septembre 2020, la collectivité a fait l'acquisition d'une solution de retransmission vidéo en direct qui a pour but de permettre la diffusion des conseils municipaux de la Ville de Saint-Dizier et des conseils intercommunaux de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise. Ce système se compose de 3 caméras, 1 joystick pour les contrôler, 1 carte et 1 serveur informatique pour gérer l'ensemble. La mise en place de ce projet, déjà envisagé par les élus et agents municipaux, s'est accélérée dès l'été après le premier confinement. Les citoyens peuvent ainsi assister à distance en direct aux délibérations des conseils dont la rediffusion est ensuite disponible sur le site internet mutualisé de la Ville et de l'Agglomération : [www.saint-dizier.fr](http://www.saint-dizier.fr).

## LES ÉLUS EN « LIVE »

S'appuyant sur cette solution, les élus de la Ville et de l'Agglomération ont pu s'exprimer ensemble devant les caméras pour répondre en direct

aux questions des journalistes dans les jours suivants l'annonce du reconfinement par le président de la République, et ainsi faire le point sur la situation du territoire et les actions mises en place. Une vidéo vue par plus de 14 000 personnes.

## UNE RÉUNION VIRTUELLE « BEEGIFT » AVEC LES COMMERÇANTS

Accompagnés d'élus et d'agents de la Ville et de la Communauté d'agglomération, des représentants de la société Beegift ont présenté en direct aux commerçants et artisans du territoire cette nouvelle opération de soutien au commerce local. Les professionnels ont eu instantanément les réponses aux questions qu'ils posaient via le groupe Facebook où était diffusée cette vidéo « live ».



Initialement prévu le 4 novembre, le premier concert de la saison des Mercredis du conservatoire a été retransmis en live le 2 décembre.

## Un annuaire web pour les producteurs locaux

Faisant suite à l'annuaire des producteurs locaux du Nord Haute-Marne édité dans une version papier l'été dernier, la collectivité a également développé en interne un site internet basé sur ce dernier pour que chaque habitant du territoire puisse toujours avoir accès à la liste des 35 producteurs référencés à ce jour.

Ce projet a été mis en place pour lutter contre l'interdiction de distribuer des flyers et autres dépliantés au public, et ainsi leur fournir une version dématérialisée de ce listing. <http://producteurs-locaux.saint-dizier.fr/>



Les élèves du conservatoire ont pu continuer leurs cours en visioconférence.



Les ateliers virtuels du Centre socioculturel ont ravi les participants.

### DES CONFÉRENCES ET CONCERTS À HUIS CLOS

Ne pouvant avoir lieu en public, les « Conférences du jeudi » organisées par le Musée de Saint-Dizier ont tout de même pu prendre place en direct sur Facebook via le système de retransmission vidéo évoqué précédemment. Ce nouveau format, plébiscité, pourrait d'ailleurs être pérennisé après que les conférences aient repris leur déroulement habituel en public.

À l'instar des conférences du musée, certains concerts des « Mercredis du conservatoire » ont pu être retransmis en direct, sans public. Une nouveauté qui sera elle aussi probablement maintenue dans le futur.

### DES COURS À DISTANCE AU CONSERVATOIRE

En fonction des professeurs, des niveaux et des possibilités des élèves, le conservatoire à rayonnement intercommunal a mis en place une continuité pédagogique. Certains cours et devoirs de formation musicale étaient envoyés par courriel, d'autres avaient lieu directement via des applications de messagerie. Du côté de la pratique des instruments, les élèves qui le pouvaient, s'entraînaient sous les yeux et oreilles de leur professeur par smartphone interposé.

### DU « PRÊT À EMPORTER » DANS LES MÉDIATHÈQUES

Instauré à l'occasion du premier déconfinement, le service de « click & collect » des médiathèques a été réactivé à l'occasion du second confinement. Les amateurs de lecture ou de films ont ainsi pu récupérer les œuvres de leur choix à l'accueil de l'une des cinq médiathèques du réseau de l'Agglomération après les avoir sélectionnées sur leur portail internet. Des « sacs surprise » thématiques ont également été remis à celles ou ceux qui ne veulent ou ne peuvent chercher sur le portail.

### ATELIERS DÉCO, JEU ET CUISINE AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Le Centre socioculturel (CSC) n'a pas été en reste durant ce confinement en proposant des ateliers de confection de jeux, décorations ou recettes de cuisine.

### Des « live » Facebook

À noter que toutes ces retransmissions en direct ne sont pour l'instant disponibles que par Facebook, plateforme la plus suivie. Toutefois, aucune inscription à ce réseau n'est nécessaire pour y assister. La diffusion via plusieurs canaux est envisagée à l'avenir mais se heurte actuellement à des contraintes techniques.



## Bords de Marne : place aux loisirs

La métamorphose des Berges de Marne est un projet phare de Saint-Dizier, Cœur de Ville. Après la création d'un chemin de balade depuis le parc du Jard jusqu'au pont de Vergy, une dernière phase de travaux a débuté. Installations et équipements de loisirs, de détente et de sports vont prendre place dans un environnement boisé et bucolique.

Depuis décembre dernier, la zone en friche au pied de la passerelle du Deauville jusqu'au chemin des Bonnettes, est le théâtre de nouveaux aménagements. Sur la première partie du chemin piétonnier, des agrès sportifs, un terrain de pétanque et des tables de tennis de table côtoieront une aire de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans. Deux stations de cross training 4 faces, une échelle de rythme, 5 colonnes de plints, 10 steps, 12 anneaux, un modèle junior de street workout, un duo porteur pousseur, un marcheur nordique, 2 vélos elliptiques et 2 rameurs vont ravir les sportifs. Un peu plus loin, une aire de grand jeu en bois réservée aux enfants à partir de 6 ans et un espace de repos et de pique-nique accueilleront les familles. Cette zone de détente sera dotée de tables,

de bancs autour des aires de jeux et le long des allées, ainsi que des chaises longues et des gradines en béton. Un parking de 34 places de stationnement voiture, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, et un parking vélo seront accessibles depuis la rue du Dr Desprès pour rejoindre facilement ces équipements. Un projet de pumptrack (parcours en boucle fermée constitué de plusieurs bosses et de virages relevés) est également à l'étude.

### Un pumptrack pour l'été

En contrebas de la passerelle du Deauville, un pumptrack avec 4 niveaux de difficultés (débutant à expert) devrait être opérationnel à l'été 2021. Avec un tracé de 300 ml, cet équipement représente un investissement de 300 000 € HT.



CP : BUREAU D'ÉTUDES - VILLE DE SAINT-DIZIER

### En chiffres :

- 2 aires de jeux
- 37 agrès sportifs
- 1 espace de repos et pique-nique
- 730 arbres

### ENTRE EAU ET FORÊTS

D'un côté la Marne, de part et d'autre la forêt, un verger, une grande prairie. 730 arbres aux essences variées seront plantés en automne. 600 arbres de la famille des baliveaux vont prendre place dans le décor : hêtre, chêne, corylus, charme, cormier, merisier. Le verger accueillera 22 fruitiers tels que prunier mirabelle, prunier reine claudie, poirier, pommier, cerisier, néflier, cognassier. 7 tulipiers de Virginie apporteront ombre et fraîcheur à l'aire de pique-nique. Pour compléter ce tableau, 110 arbres de la variété xérophite rustique ont été choisis pour

leur faible besoin en eau. Il s'agit de mûrier blanc, de févier à trois épines, de micocoulier de Provence, d'arbre à miel ou encore de solidage du Canada. Enfin, une haie bocagère de 80 mètres de long sera plantée. Le montant s'élève à près de 946 000 € HT. Les travaux débutés

en décembre 2020 se poursuivront jusqu'en juillet 2021. Une partie des plantations sera entamée cet hiver et se termineront en novembre 2021. L'accès aux bords de la Marne sera toujours possible durant toute la durée du chantier.

“ Le sport et la détente s'invitent en bord de Marne. ”





Pour les pleurotes, une tonne de substrat produit 20% de champignons. Pour les shii-také (ici en photo), le taux de rendement est de 25% pour une tonne soit 250 kg.

## Champ'Yonne : des champignons au naturel

L'entreprise Champ'Yonne est installée à Chevillon depuis 2017. Elle produit des champignons de variété pleurote et shii-také, cultivés sans engrais chimiques. Gontran Derly et Michel Legros, les deux associés, visent l'excellence pour leurs champignons.

La champignonnière est installée depuis fin 2017 dans l'ancienne usine SMP à Chevillon. Originaire de l'Yonne, Gontran Derly, gérant et chargé de la production, a été séduit par ce site de 16 000 m<sup>2</sup> offrant une bonne climatologie au bord de la Marne. **Après des travaux de remise en état des bâtiments, la culture du pleurote et du shii-také (champignon d'origine asiatique reconnu pour ses vertus thérapeutiques) a pu débuter.**

Dans le bâtiment, les étals se succèdent. Des blocs de substrat sont alignés. « Le substrat est fabriqué en France. Il est composé de paille, sélectionnée chez des agriculteurs en lutte raisonnée voire biologique. La paille est broyée, pasteurisée avant l'étape du lardage où le mycélium (la semence) est incorporé. Le tout est compacté et mis en bloc pour faciliter le transport, et reste 2 à 3 semaines en salle d'incubation à 25° afin que la semence se répartisse partout. Chaque bloc est perforé de 5 trous sur les faces latérales pour permettre aux champignons de pousser. » explique Gontran Derly. Les blocs sont ensuite livrés à raison de 20 tonnes par semaine environ. Suivant les conditions climatiques, la première cueillette - appelée volée - a lieu au bout de 8 à 15 jours. 5 récoltes

sont possibles sur chaque bloc qui est conservé 3 à 4 mois. « Pour le shii-také, c'est un peu différent. Déjà nous le cultivons sous serre car il a besoin d'un taux d'humidité de 80 à 90%. Il pousse sur un mélange de paille et de copeaux de bois, également présenté en bloc. Nous gardons les blocs environ 8 mois » poursuit le gérant.

### DE LA CUEILLETTE À RUNGIS

Les champignons sont cueillis puis placés en chambre froide avant d'être emballés en salle de coupe. Ils sont proposés en plusieurs conditionnements : caisse de 2 ou 3 kg fabriquée en bois de peuplier et barquette de 200 g pour les grandes surfaces. Une à deux fois par semaine, l'ensemble de la récolte est acheminé à Rungis puis vendu principalement à des spécialistes de la restauration en France et dans le Monde, des vendeurs pour les marchés, des magasins d'alimentation (petites, moyennes et grandes surfaces). Les produits sont aussi proposés en vente directe à la production du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### Bientôt des champignons de Paris

Courant 2021, l'entreprise va développer son activité par la culture des champignons de Paris. Cette variété pousse sur une matière végétale décomposée (type fumier). Ce projet se fera en 2 phases. La première verra le réaménagement intérieur du bâtiment pour accueillir 9 chambres de culture en milieu intensif (température et hygrométrie contrôlées). Une fois récoltés, ils seront acheminés via un tunnel jusqu'à une machine qui refroidit directement le cœur du champignon pour une meilleure conservation. A l'intérieur des chambres, les champignons de Paris seront cultivés sur plusieurs niveaux. 9 chambres supplémentaires seront installées lors de la deuxième phase. D'un montant total de 3 millions d'euros, ce projet doit créer à terme 80 à 120 emplois permanents.

### RENSEIGNEMENTS >>>

Champ'Yonne, RN67, à l'entrée de Rachecourt-sur-Marne, direction Saint-Dizier.



## Saint-Dizier et l'Agglomération se mobilisent pour leurs commerces

La Ville de Saint-Dizier et la Communauté d'agglomération se mobilisent pour dynamiser la consommation locale. Plusieurs actions ont été mises en place en 2020 et se poursuivent en ce début d'année pour soutenir les commerces locaux.

Dans un contexte qui a beaucoup affecté nos commerces, l'ensemble des acteurs du territoire se mobilisent pour soutenir la consommation locale. Ainsi, la Ville de Saint-Dizier et l'Agglomération, en partenariat avec la CCI, ont lancé fin novembre une nouvelle opération Beegift d'abondement de chèques-cadeaux. Alors que la première opération mise en place au printemps avait permis aux 90 commerces bragards inscrits sur la plateforme Beegift de bénéficier de près de 550 000 € de chiffre d'affaires supplémentaire, grâce à l'investissement de 150 000 € par la Ville de Saint-Dizier, la seconde opération a connu un succès tout aussi conséquent. Cette fois-ci, ce sont 700 000 € qui ont été injectés dans l'économie locale, grâce à l'effet levier des 200 000 € que la Ville et l'Agglomération ont investis pour favoriser l'achat 100% local dans les 154 commerces inscrits à ce jour sur la plateforme.

### UN NUMÉRO VERT DÉDIÉ

Commerçants, artisans, petites entreprises bénéficient d'un numéro vert dédié, le 0 801 902 493, où ils peuvent trouver des réponses sur des sujets divers tels que les actions engagées pour soutenir leurs activités, les dispositifs d'aides financières et les espaces d'échanges existants pour partager des idées et besoins. L'Agglomération s'est, par ailleurs, associée au Fonds Résistance, un accompagnement financier porté par la Région Grand Est en lien avec le Conseil départemental de la Haute-Marne et la Banque des Territoires. Ce fonds est renforcé par l'Agglomération à travers une aide supplémentaire au niveau local : le Fonds Résistance +. Ces avances remboursables vont de 2 000 à 20 000 € pour les entreprises et jusqu'à 30 000 € pour les associations et les entreprises du secteur de l'événementiel et du tourisme. A ce jour, près de 120 000 € ont déjà été attribués au titre de Résistance et

30 000 € au titre de Résistance +. Enfin, la Ville a lancé une grande campagne de communication pour inciter à consommer local et appelle à la mobilisation de tous dans les choix de consommation. Plusieurs visuels, sous le slogan « Désirez Saint-Dizier », s'affichent depuis quelques semaines sur les abribus, à l'arrière d'un bus urbain, sur les panneaux lumineux de la ville, sur les réseaux sociaux et dans la presse pour encourager l'achat local.

POUR TOUTE INFORMATION >>>

0 801 902 493 Service & appel gratuits

## Bois l'Abbesse : projet de modernisation et blanchisserie



Visuel de l'entrée du nouvel ESAT et du bâtiment où sera installée la blanchisserie.

Les travaux du nouvel ESAT de l'association Bois l'Abbesse débuteront en 2021 et s'articuleront sur deux ans.

Installée depuis 1973 à Saint-Dizier, l'association Bois l'Abbesse œuvre quotidiennement pour les enfants, adolescents et les adultes en situation de handicap. En 40 années d'existence, **l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) s'impose comme un acteur économique et social important du territoire** grâce à ses 160 travailleurs et à ses activités professionnelles : fabrication de

palettes, espaces verts, élevage et abattage, tri et recyclage, repassage. Néanmoins, malgré son savoir-faire, l'ESAT manque encore de visibilité dû à son emplacement actuel. Il souhaite, comme une véritable entreprise, être au cœur d'une zone géographique adaptée. Ainsi, en 2021, un projet de modernisation va voir le jour avec un nouvel espace de 33 000 m<sup>2</sup>. Construit derrière l'hôpital de Saint-Dizier,

ce projet donnera naissance à une nouvelle activité : la blanchisserie, où une vingtaine de postes sera à pourvoir. L'objectif est de diversifier les activités et les postes de travail. Les travaux débuteront mi-janvier et ce, pour une période de 2 ans. Le coût de l'opération est de 8 millions d'euros.

## Starting point, poursuivre malgré tout



Ce nouveau lieu festif est aussi une affaire de famille.

En octobre 2019, l'activité du bowling situé sur la zone d'activité du Val d'Ornel est relancée par un couple de repreneurs. Confrontés aux difficultés financières dues à la crise sanitaire, ils restent optimistes portés par la solidarité des institutions.

En 2019, pour concrétiser leur projet de complexe d'activités ludiques, Cédric Tixier et son épouse ont repris le bowling du Val d'Ornel, fermé depuis un an et demi. Les premiers travaux portent sur la rénovation de l'ensemble de l'établissement et des jeux. Le public dispose désormais d'alternatives ludiques (jeux d'arcades, tables de billard mais aussi l'aménagement d'un espace enfant) complémentaires au bowling. L'offre de restauration future s'oriente sur le type brasserie, visant une clientèle

jeune, avec notamment des burgers qualitatifs, pizzas, mais également spécialités réunionnaises. Le couple prévoit aussi l'utilisation d'une scène pour accueillir régulièrement de l'animation musicale et des artistes divers. Mais au printemps la crise sanitaire fige leurs derniers projets. Confrontés au manque de trésorerie, les gérants sollicitent les élus locaux et les services de l'Agglomération qui les écoutent, dénouent leur situation en les orientant vers les dispositifs d'aides appropriées. Grâce à leur

intervention, les gérants obtiennent le versement du chômage partiel pour leurs 4 salariés. Éligibles aux fonds Résistance et Résistance+, compte-tenu de leur activité récente, ils bénéficient de l'accompagnement de la Région Grand Est (en lien avec la Banque des Territoires, le Conseil départemental de la Haute-Marne et l'Agglomération de Saint-Dizier) sous forme d'avance remboursable. Malgré la conjoncture, le jeune couple tend à espérer une réouverture des pistes dans les prochaines semaines.



Vue aérienne de la commune de Montier-en-Der.

# Montier-en-Der, petite ville de demain

Montier-en-Der est une destination touristique très prisée par sa proximité avec le Lac du Der et ses événements associatifs et culturels en toutes saisons. Une ville où il fait bon vivre donnant à ses habitants l'accès aux services essentiels.

L'histoire connue de Montier-en-Der, (monasterium in dervo - monastère dans la forêt de chênes) commence au VII<sup>e</sup> siècle, plus exactement en 672, lorsque Berchaire, le moine fondateur des abbayes du Der, choisit un endroit isolé pour y établir un monastère d'hommes. La consécration de l'Abbatiale a lieu en 998. Dès le Moyen Âge la communauté religieuse développe son influence sur la région et accroît considérablement son patrimoine. Une charte de franchise de 1511 établit l'existence de Montier-en-Der. À la Révolution, les moines sont chassés et les biens monastiques dispersés. L'histoire tragique de la cité dervoise se déroule au XX<sup>e</sup> siècle lorsqu'en juin 1940 les pilonnages allemands détruisent la ville aux deux-tiers : l'Abbatiale est éventrée, le centre historique d'architecture à colombage incendié. Touchée en plein cœur la cité panse ses plaies. Durant 40 ans, le maire Paul Percheron, conduira sa reconstruction vers la configuration actuelle.

## UN TERRITOIRE À FORTS POTENTIELS

Bourg-centre du Pays du Der, Montier-en-Der dispose de nombreux atouts qui génèrent un rayonnement d'attractivité sur 20 km alentour. Jean-Jacques Bayer, maire depuis 1995, énonce ces atouts qui génèrent l'activité locale « *La présence d'une grande diversité de services : santé, postal, bancaire, administratif..., des entreprises, des restaurants, bars et commerces variés : alimentaires, électroménager, presse... donnent aux habitants l'accès aux prestations essentielles.* » Comptant un hôpital local, un groupement d'EHPAD avec Sommevoire (192 lits), une maison médicale et deux cabinets libéraux qui permettent l'exercice d'une dizaine de spécialités, l'offre de soins ferait bien des envieux « *Nous sommes chanceux en effet comparés à d'autres* » reconnaît l' élu. Par ailleurs, le projet d'une maison de services accueillera le CCAS, services dédiés à l'aide aux démarches en ligne (mutuelle, caisse de retraite, impôts permanences Mission locale, Conseil départemental). Les enfants peuvent être scolarisés

depuis la maternelle jusqu'au collège. Et de nombreux équipements sportifs et culturels facilitent le dynamisme local : école de musique, médiathèque intercommunale, centre de loisirs, courts de tennis, stade...

## CULTURE ET PATRIMOINE

La cité dervoise s'anime au rythme des événements associatifs et culturels : le festival Jazz Ô Der, 3 jours au printemps - le festival de la photo animalière et de la nature, 4 jours en novembre - la saison des courses hippiques en juillet et août. Son patrimoine se recentre sur l'église abbatiale et à l'arrière, accessibles par un dédale de ruelles, quelques parcelles du jardin du monastère cultivées à titre privatif. En 1806, Napoléon 1<sup>er</sup> rétablit les haras sur le territoire national, une partie de l'abbaye confisquée à la Révolution devient un dépôt d'étalons en 1810. Le haras sera reconstruit sous sa forme actuelle sous le second Empire. Il entame aujourd'hui une renaissance.

## Un club canin qui a du chien

Le club canin de Louvemont vient de fêter ses 30 ans d'existence. Situé sur les hauteurs du village, l'association propose 3 sections dont certaines sont pratiquées en compétition.



Le saut, l'une des épreuves du ring.

Éducation, pistage, ring, le club canin de Louvemont accueille tout au long de l'année une cinquantaine de chiens et leurs maîtres. « Les séances d'éducation ont lieu tous les dimanches matin à partir de 9h et regroupent une vingtaine de personnes. », explique Alain Reith, président et co-fondateur du club. « **L'objectif est de comprendre avant tout comment fonctionne un chien.** Sociabilité, obéissance, rappel, marche en laisse sont autant de notions qui sont travaillées pour faire de nos fidèles compagnons, des chiens agréables à vivre. Nous accordons une grande importance à ce que ce soit le maître qui s'occupe de son chien sous les conseils d'un moniteur. », poursuit-

il. Le club canin c'est également du ring. Cette discipline sportive comporte 3 épreuves : le saut, l'obéissance et le « mordant ». « Elle est pratiquée en compétition au sein de l'association et nécessite une grande complicité entre le chien et son maître. », poursuit le passionné. Chaque année, le club organise un concours de ring le 1<sup>er</sup> week-end de décembre, compétition qui accueille jusqu'à 25 chiens, mais qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2020 pour cause de crise sanitaire.

Enfin, en pistage, le travail du chien consiste à suivre grâce à l'odorat, une piste jalonnée de difficultés, pour retrouver un objet ou une personne. Trois chiens pratiquent cette discipline

à Louvemont.

Au cours de ces 30 années d'existence, le club canin de Louvemont s'est illustré à travers de beaux résultats sportifs avec un titre de champion du monde, un titre de vice-champion d'Europe, une 3<sup>e</sup> place en championnat de France et de nombreux podiums régionaux.

Le club canin est ouvert à tous ceux qui veulent partager un moment de complicité avec leur chien, le tout dans un esprit de convivialité.

### RENSEIGNEMENTS >>>

[clubcaninlouvemontais52@gmail.com](mailto:clubcaninlouvemontais52@gmail.com)

## Une association pour les jeunes à Villiers-en-Lieu

Depuis le mois de juin 2020, quelques habitants de Villiers-en-Lieu ont créé l'association Jeunesse Villaraise pour proposer des activités aux jeunes, de 5 à 18 ans, lors de leur temps libre.



CP-DR

« Villiers-en-Lieu compte beaucoup de jeunes qui s'ennuient souvent. Avec d'autres habitants, nous avons monté une association pour les occuper. » explique Alexis Aubriot, un des membres fondateurs. Créée officiellement en juin 2020, l'association a connu des débuts timides en raison de la crise sanitaire. Elle ne dispose pas de lieu attribué (la mairie rénovera prochainement un local à ce titre), elle utilise alors le city stade, la salle polyvalente ou

la forêt. Dans un premier temps, l'association veut se faire connaître. Un groupe Facebook fermé réunit déjà plus de 180 bénévoles (parents, habitants) et jeunes qui phosphorent pour trouver des idées d'activités. « **Nous voulons fédérer toutes les associations du village autour de nos manifestations.** » poursuit le jeune homme. Un tournoi de foot collectif organisé l'été dernier avec le club de foot a réuni de nombreux jeunes. De même pour le challenge Tik Tok

proposé avec l'association Dynamic Dance. L'adhésion à l'association est de 5 € par enfant et par an. Toutes les activités sont ensuite gratuites.

### RENSEIGNEMENTS >>>

Alexis Aubriot - 06 70 13 41 39

 Association Des Jeunes Villarais



# La Banque alimentaire, une chaîne logistique et solidaire

Créées il y a 35 ans pour lutter contre la précarité alimentaire et venir en aide aux démunis, les Banques alimentaires collectent, trient et stockent des denrées afin d'assurer l'approvisionnement d'associations caritatives et collectivités partenaires. À Saint-Dizier, présentation de cette logistique complexe qui nécessite rigueur et professionnalisme pour ses nombreux bénévoles.

La Banque alimentaire Champagne, Sud et Meuse, implantée à Saint-Dizier a été créée le 24 septembre 1986. Elle fait partie des 79 banques (et des 29 antennes) composant la Fédération Française des Banques Alimentaires qui œuvrent au quotidien pour la logistique et la distribution des denrées alimentaires. Elle couvre le Sud de la Marne, de la Haute-Marne et de la Meuse. Les bénévoles œuvrent quotidiennement aux côtés de 43 associations d'aide aux plus démunis et CCAS partenaires. La présidente du site bragard Danièle Regnault fourmille de projets pour les 12 prochains mois, pour « Faire connaître ses « Gilets oranges » auprès d'un public toujours plus large en allant vers des manifestations sportives et culturelles. »

## LE RÔLE FONDAMENTAL DE LA LOGISTIQUE

Au départ de la plateforme, rue Alfred de Musset, les fourgons ramassent plusieurs fois par semaine les dons de produits frais ou secs, préparés par les magasins, industriels de l'alimentation et exploitations agricoles. À leur arrivée, dans l'entrepôt, les marchandises sont contrôlées, pesées, triées et stockées en chambres à températures contrôlées pour les denrées périssables et sur des étagères pour les produits secs. L'organisation du stockage des aliments répond

aux contraintes strictes d'hygiène et de sécurité, auxquelles sont formés annuellement les bénévoles et le personnel d'encadrement. Les denrées sont ensuite distribuées aux associations et CCAS selon des commandes émises, puis chargées sous surveillance dans les véhicules de transport des associations.

## UNE GÉNÉROSITÉ DE TOUS

Le pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, mis en place en juin 2013, a permis une évolution notable dans la motivation des grandes et moyennes surfaces de distribution alimentaire, industriels, producteurs à accroître leurs dons de denrées. Par ailleurs, l'incitation fiscale devrait pouvoir concerner l'ensemble des filières pour développer quantitativement les dons en nature. En addition aux denrées reçues du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), la collecte nationale de novembre renfloue les stocks. Durant 2 jours, les bénévoles aux gilets orange se mobilisent pour inviter la clientèle des supermarchés au geste solidaire. Des échanges sont également pratiqués avec les autres Banques alimentaires de la Fédération. Les aides, dons financiers et subventions permettent aux Banques alimentaires de fonctionner et d'être mieux équipées pour collecter, stocker et distribuer des produits de qualité.

## EN BREF

### BALADES MENSUELLES

Les balades mensuelles organisées par la Ville de Saint-Dizier ont repris début janvier, le premier mercredi de chaque mois. Mercredi 3 février, la balade emmènera les marcheurs à Moëslains, puis à Louvemont le mercredi 3 mars. Pour ces deux rendez-vous, le départ a lieu devant le bureau du tourisme à Saint-Dizier, 4 avenue de Belle Forêt sur Marne, à 14h. Transport en bus et collation offerte. Ouvert à tous, inscription obligatoire au préalable (nombre de places limité). **Service Sports/Vie associative : 03 25 07 59 15**

### AU PETIT PARIS, UNE IDÉE INSPIRÉE

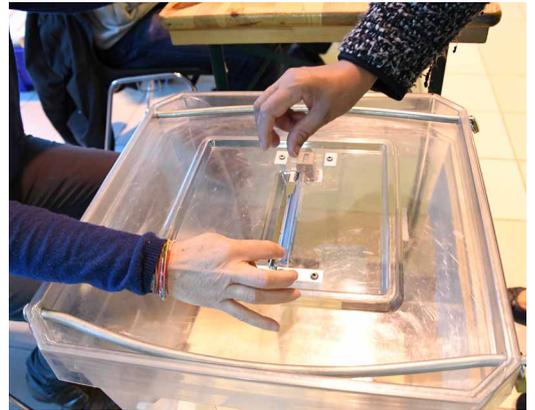
Le bar culturel Au Petit Paris à Saint-Dizier fait partie des lauréats du concours « Les idées inspirées », proposé par le Conseil départemental de la Haute-Marne. Dans la catégorie haut-marnais, il a reçu le prix CCI Meuse/Haute-Marne et le prix spécial PTV pour le projet « redonner ses lettres de noblesse au Petit Paris ». Une aide financière de 1 000 € et la somme de 1 000 € en espace publicitaire offert par PTV vont permettre à l'association de pérenniser leur projet d'animation. **Renseignements : [idees-inspirees.haute-marne.fr/](http://idees-inspirees.haute-marne.fr/)**

## En 2019

La Banque alimentaire Champagne Sud et Meuse a distribué 885 tonnes de produits alimentaires pour une valeur de 2 920 500 € soit l'équivalent de 1 770 000 repas à 43 associations pour aider 7 215 personnes. Elle compte 50 bénévoles et 3 salariés à Saint-Dizier ; elle dispose de 2 fourgons frigorifiques, 1 classique, 3 chambres froides (- 20° C), 2 chambres froides (4° C), 1 chambre de tri et de stockage (6 à 8° C) et de 2 chariots élévateurs.

## Record officiel pour Clara Mougenot

À tout juste 16 ans, Clara Mougenot, nageuse licenciée au COSD Natation, a battu son propre record du 400 m 4 nages (papillon, dos, brasse, crawl). En octobre 2019 au meeting de Saint-Dizier, la jeune femme réalise la performance en 5.01.10 min. En novembre 2020, elle parcourt la distance en 4.54.75 min. « *Nous utilisons un chenillard, un équipement électronique informatique qui génère un adversaire virtuel sous forme d'un rayon lumineux projeté au fond de la piscine* » explique Mehdi Rhaïem, élu de la ligue Grand Est de la fédération de natation. Le rayon reproduit l'allure de Clara Mougenot lors de sa performance d'octobre 2019. Cette lumière étant considérée comme une assistance, le record ne peut être homologué. Une performance que Clara Mougenot compte bien officialiser lors d'une prochaine compétition.



## Échéances électorales 2021, s'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir participer aux futures élections cantonales et régionales, qui se dérouleront en juin prochain, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tout de scrutin. Toutefois les personnes déménageant pour des raisons particulières après cette date, ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

L'inscription se fait au choix :

- en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr)
- auprès du service État-civil/Élections
- en déléguant un mandataire muni d'une procuration (simple lettre signée) pour effectuer la démarche à votre place
- par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription (imprimé CERFA à télécharger) et les pièces justificatives (pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

**Renseignements :**

**service État-civil/Élections : 03 25 07 31 63**

### le chiffre du mois

# 21 500

C'est le nombre de personnes qui ont regardé, en direct ou après sa diffusion, la vidéo de l'installation du sapin au pied de l'Hôtel de Ville de Saint-Dizier.

## † Décès de Christian Dubois et de Serge Chrétiennot

Christian Dubois, maire de Bayard-sur-Marne, est décédé début décembre à l'âge de 66 ans. Investi dans la vie politique locale et engagé pour sa commune, Christian Dubois était maire depuis 1993. Il venait de débiter son 6<sup>e</sup> mandat. Conseiller communautaire à la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise, il y avait occupé la fonction de vice-président de 2017 à 2020. L'élu avait également été Conseiller général du canton de Chevillon de 2008 à 2015.

Serge Chrétiennot, président-créateur du club de majorettes de Saint-Dizier en 1971 puis du Saint-Dizier Twirling est décédé fin novembre à l'âge de 92 ans. Il fut trésorier de l'Office municipal des Sports pendant de nombreuses années et compta parmi les figures du monde sportif et associatif local.

Les élus de la Ville de Saint-Dizier et de son Agglomération les remercient pour leur engagement pour le territoire.



## De nouvelles pièces pour le Musée de Saint-Dizier

Le Musée a acquis trois pièces en fonte pour enrichir sa collection. Une plaque de cheminée fabriquée en 1575 par les Forges de l'Île des Devotes, plus ancienne fonderie bragarde, a été achetée à un particulier à Valcourt. Cette pièce montre, en son centre, les armoiries de la famille De Besgue de Nonsand, une lignée châtelaine de Vitry-le-François devenue seigneurs de Lisle-en-Risgault au XVIII<sup>e</sup> siècle. La plaque d'environ 200 kg a été bien conservée et a rejoint les réserves du Musée, avant de trouver sa place d'exposition. Une suite de 6 patères et un pied de guéridon du catalogue Guimard des Fonderies de Saint-Dizier ont par ailleurs été achetés aux enchères à Troyes. Datant de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ces éléments vont bénéficier d'une petite restauration (peinture à enlever, corrosion à traiter). Le pied de guéridon devrait s'assembler avec un fût (pièce entre le pied et le plateau) des collections du Musée. Ces acquisitions ont rejoint les réserves muséales avant de trouver leur place en salle d'exposition.

## Attribution de bourses municipales à Saint-Dizier

Chaque année, la Ville de Saint-Dizier attribue des bourses municipales visant à aider les familles les moins aisées du territoire à subvenir aux besoins scolaires de leurs enfants, et à encourager les élèves les plus méritants. Les conditions fixées pour y prétendre sont les suivantes : être collégien, lycéen ou étudiant, être âgé de moins de 25 ans, être rattaché à un foyer fiscal domicilié à Saint-Dizier, avoir un quotient familial inférieur au plafond fixé (calculé en fonction des revenus du foyer et du nombre de personnes à charge).

À noter que la bourse est dégressive en fonction de l'appréciation des établissements scolaires (tenant compte de l'absentéisme et du comportement de l'élève au cours de l'année). Chaque année, ce sont près de 50 000 € qui sont dédiés aux bourses municipales. Pour l'année scolaire 2019/2020, 475 élèves ont ainsi bénéficié de cette aide.

Le dossier de demande de bourses municipales est à retirer à l'accueil de la Cité administrative ou au service de Soutien à l'Action éducative, rue de la Commune de Paris à Saint-Dizier depuis le 4 janvier, et à retourner au plus tard pour le 29 janvier 2021. Il est également téléchargeable sur le site internet de la Ville [www.saint-dizier.fr](http://www.saint-dizier.fr).

**Renseignements : Service de Soutien à l'Action éducative - Tél. : 03 25 07 31 25**



## Marché couvert de Saint-Dizier : les travaux continuent !

Le 16 novembre dernier, la reconstruction du marché couvert est entrée dans sa phase de gros œuvre. Au programme : coulage des fondations et coulée de la dalle, pose de la charpente métallique, de bacs collaborant, de pierres ainsi que de la charpente en bois. La circulation des véhicules et des piétons a été modifiée et annoncée par des panneaux de signalétique. La rue du marché est notamment fermée pendant toute la durée du chantier. La fin des travaux est annoncée pour début 2022. Débuté en janvier 2020, le chantier de démolition et de réhabilitation du marché couvert de Saint-Dizier permettra d'augmenter l'attractivité du site, d'améliorer son fonctionnement et de devenir un véritable lieu de convivialité.

BONNE ANNÉE

2021

UN TERRITOIRE  
AU CŒUR DU GRAND EST

REIMS

PARIS

TROYES

SAINT-DIZIER

NANCY

STRASBOURG